

DocuSigned by:
Joaquim CESAR
AA57FF9A90D845B...

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024
cerfa
N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 3C BAT - SIREN : 794428813									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12									

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					3C BAT - SIREN : 794428813		Néant ☐			
							Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				100 000		)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							DB		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence			EK			)	DC		
	Réserve légale (3)							DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1			)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)			EJ			)	DG		
	Report à nouveau							DH	274 650	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	224 270	
	Subventions d'investissement							DJ	4 435	
	Provisions réglementées							DK		
	TOTAL (I)							DL	613 354	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM		
	Avances conditionnées							DN		
	TOTAL (II)							DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP	89 802	
	Provisions pour charges							DQ		
	TOTAL (III)							DR	89 802	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS		
	Autres emprunts obligataires							DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	292 141	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI			)	DV	1 019	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW	5 039	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	708 762	
	Dettes fiscales et sociales							DY	278 580	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ		
	Autres dettes							EA	20 697	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB	134 693	
TOTAL (IV)							EC	1 440 931		
Ecarts de conversion passif							ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							EE	2 144 087		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital							1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C		
			- Écart de réévaluation libre					1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)					1E		
			Dont réserve réglementée des plus-values à long terme							EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an							EG	1 294 950
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP							EH	3 066

DocuSigned by:
Joaquim CESAR
AA57FF9A90D845B...

Annexes

Préambule

L'exercice fiscal clos le **30/06/2024** a une durée de **12 mois**. L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/07/2022** au **30/06/2023**. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 144 087,31 €**. Le résultat net comptable est un bénéfice de **224 270,12 €**. Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	2 à 5 ans
Outillage	2 à 5 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de...				
Autres immobilisations inco...	5 304,00			5 304,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, ma...	75 831,00			75 831,00
Autres immobilisations corp...	150 592,00	30 754,00		181 346,00
Immobilisations corporelles...				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	28 500,00			28 500,00
Autres immobilisations finan...	3 805,00	2 500,00		6 305,00

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de...				
Fonds commercial				
Autres	5 304,00			5 304,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, ma...	49 837,00	13 389,00		63 225,00
Autres	39 850,00	19 277,00		59 127,00

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
Provisions pour litiges	35 538,00	28 950,00	9 343,00	55 146,00
Autres provisions pour risques ...		34 656,00		34 656,00
Provisions pour dépréciations c...	20 499,00			20 499,00

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...				
Prêts				
Autres immo. financières	28 500,00		28 500,00	
Clients douteux	25 331,00		25 331,00	
Autres créances clients	1 006 571,00	1 006 571,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org....	2 900,00	2 900,00		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	59 628,00	59 628,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	159 201,00	159 201,00		
Débiteurs divers	35 845,00	35 845,00		
Charges constatées d'avan...	12 607,00	12 607,00		
TOTAL	1 330 583,00	1 276 752,00	53 831,00	0,00
Prêts accordés en cours d'exe...				
Rembours. obtenus en cours d...				
Prêts et avances consentis au...				

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...	292 141,00	143 095,00	145 981,00	
Emprunts et dettes financières...	685,00	685,00		
Fournisseurs et comptes ratta...	708 762,00	708 762,00		
Personnel et comptes rattachés	34 121,00	34 121,00		
Sécurité Sociale et autres org...	38 326,00	38 326,00		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	47 155,00	47 155,00		
TVA	147 569,00	147 569,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...	11 409,00	11 409,00		
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés	334,00	334,00		
Autres dettes	25 736,00	25 736,00		
Produits constatés d'avance	134 693,00	134 693,00		
TOTAL	1 440 931,00	1 291 885,00	145 981,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d...				
Emprunts remboursés en cour...	143 992,00			
Montant des emprunts et dett...	334,00			

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	685,00	
Fournisseurs - Factures non pa...	99 542,00	
Personnel - Autres charges à p...	254,00	
Organismes sociaux - Autres c...	328,00	
État - Charges à payer	10 344,00	
TOTAL	111 153,00	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits...	-2 900,00	
R R R à obtenir	-33 845,12	
Intérêts courus à recevoir	-884,00	
TOTAL	-37 629,12	

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	12 607,00	
TOTAL	12 607,00	0,00

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-134 693,00	
TOTAL	-134 693,00	0,00

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	1 000,00	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 000,00	

Informations relatives au compte de résultat

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
Quote part des subventions d'i...	4 837,80	
Reprise / provisions pour risque...	9 342,53	
TOTAL	14 180,33	
Charges exceptionnelles		
Pénalités	2 298,86	
Amendes	40 000,00	
TOTAL	42 298,86	

Transferts de charges

Rubriques	Montant	Commentaire
Remboursements assurances	1 789,31	
Remboursements CPAM	2 900,16	
Avantages en nature	682,38	
Refacturation formation	2 037,00	
TOTAL	7 408,85	

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

- Tableau des filiales et des participations

Rubriques	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur BRUTE des titres détenus	Valeur NETTE des titres détenus
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
SCI CSR INVEST	100,00		55,00	55,00	55,00
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensem...					
b. Filiales étrangères (ensem...					
a. Dans des sociétés Franç...					
b. Dans des sociétés étrang...					
TOTAL	100,00	0,00	55,00	55,00	55,00

Rubriques	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
SCI CSR INVEST	150 246,58	125 401,00	-2 802,00		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensem...					
b. Filiales étrangères (ensem...					
a. Dans des sociétés Franç...					
b. Dans des sociétés étrang...					
TOTAL	150 246,58	125 401,00	-2 802,00	0,00	0,00

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	2,00		
Non-cadres	13,00	1,00	
Employés			

Informations complémentaires

3C BAT

SAS au capital de 100 000 euros,
immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 794 428 813,
dont le siège social est situé : 4 RUE LOUIS ARMAND 95600 EAUBONNE

TEXTE DE LA RÉSOLUTION
D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EN DATE DU 20 DÉCEMBRE 2024

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 224 270,12 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 179 000,00 euros, soit 179,00 euros pour chacune des 1000 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Pour le solde, soit 45 270,12 euros, l'Assemblée générale décide de l'affecter au compte « Autres réserves » qui présentera désormais un solde créditeur de 45 270,12 euros.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Alexandre CESAR	400	71 600,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Joaquim CESAR	400	71 600,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Anthony CESAR	200	35 800,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	1000	179 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 179 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 30 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 179 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 179,00 euros

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Monsieur Joaquim CESAR

DocuSigned by:
Joaquim CESAR
AA57FF9A90D845B...